

<https://enseignants.se-unsas.org/Grille-horaires-bac-pro-apres-l-heure-c-est-plus-l-heure>



Grille horaires bac pro : après l'heure, c'est plus l'heure !

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : mercredi 10 janvier 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) boycotté* lors de la séance du 14 décembre par une majorité de ses membres a été reporté au lundi 8 janvier et uniquement en visioconférence. Le SE-Unsa n'avait pas souhaité suivre ce mouvement à but médiatique et totalement contreproductif.

La nouvelle grille horaires des baccalauréats professionnels présentée le 8 janvier au conseil supérieur de l'Éducation fait évoluer les horaires des classes de terminale.

Un calendrier contraint

Le SE-Unsa n'avait pas souhaité le boycott du CSE du 14 décembre, cette méthode ne nous semblait pas efficiente pour obtenir une modification de la grille. En outre, le SE-Unsa avait été la seule organisation syndicale à avoir déposé des amendements pour améliorer cette grille, permettant déjà de largement la faire évoluer. Mais qui dit amendements, dit aussi parfois moyens financiers et humains. Le CSE placé le 14 décembre était dans un calendrier serré car la semaine suivante il y avait le Comité social d'administration ministériel (CSAMen) qui distribuait les moyens aux académies. Le boycott a donc refermé cette fenêtre de tir pour obtenir de nouveaux moyens. Ce "jeu" n'a donc pas permis de faire évoluer une nouvelle fois cette grille ce qui aurait pu pourtant être salutaire pour les collègues et les élèves.

Le contexte de ce CSE

Ce CSE s'est donc tenu totalement en visioconférence ce qui a rendu les échanges plus difficiles. Il a débuté par les déclarations des organisations syndicales qui ont rappelé leur opposition à cette réforme en justifiant leur immobilisme par des *fake news***. En effet, pour certains, cette opposition signifie aucune préparation du sujet, aucune proposition d'amélioration des grilles et aucune participation aux débats qui ont pourtant duré 3 heures.

Que demandait le SE-Unsa ?

Nos demandes ont porté sur l'augmentation des heures de sciences physiques, de langue vivante B, d'art appliqué en seconde et en première. Cela permettait de regagner au total 58 h de cours pour les élèves et de redonner la demi-heure de cours perdue par ces disciplines dans le cadre de la réforme de 2018. Le but était aussi de sécuriser des postes fragilisés à l'époque en redonnant des heures dans leur discipline et ne pas devoir compter sur les dispositifs annexes type accompagnement personnalisé (Soutien au Parcours dans la future réforme) pour les sauver.

Un de nos objectifs était de redonner encore plus d'heures en enseignement professionnel. Mais nous n'avons pas de crainte sur les postes car l'augmentation du volume complémentaire en seconde et première ainsi que les heures déjà remises en enseignement disciplinaire permettront une certaine sécurité.

Explication du vote

La réforme de la voie professionnelle comporte 12 mesures qui sont pour la plupart déjà en place depuis la rentrée 2023. Depuis 18 mois, tout en dénonçant les méfaits de celle-ci, le SE-Unsa a été force de propositions pour améliorer une réforme dont le projet aurait eu des conséquences plus grave pour les PLP. Une partie de nos observations a été intégrée dans ces grilles horaires comme par exemple la diminution drastique de la co-intervention, la transformation du chef-d'œuvre, l'augmentation des heures en terminale. Même si, comme dans tout dialogue il y a encore des zones d'ombre, nous nous sommes abstenus parce que cette grille horaires n'avait pas suffisamment évolué, en suivant nos propositions.

Grille horaires bac pro : après l'heure, c'est plus l'heure !

* Lire [Réforme de la voie professionnelle : un boycott du CSE incohérent](#)

** Lire [Un CSE marqué par les fake news](#)